



APPEL de la CGT

Le 5 février, construire la grève sur le lieu de travail en priorité !

Le puissant mouvement social actuel porte les revendications de plein emploi, d'augmentation des salaires et des retraites, de justice fiscale et de Démocratie. Il redonne dignité et espoir à toutes celles et tous ceux qui n'ont d'autre choix que de travailler pour vivre.

Qu'ils soient Syndiqués ou pas, Gilets jaunes ou pas, la responsabilité première de la CGT dans la période, c'est de permettre aux salariés (actifs, retraités, sans emplois ou précaires) d'exprimer leurs revendications, par tous les moyens :- Assemblées Générales sur les lieux de travail et les zones d'activités, grève et occupation du lieux de travail, - autres.....

Appel pour un puissant 5 février 2019

Dans le respect de la démocratie, il n'est pas question de faire à la place des salariés et des militant-es dans les entreprises et services, comme sur les lieux de rassemblements et de luttes actuels.

C'est pourquoi, la CGT appelle tous les salarié-es non syndiqué-es, qu'ils soient gilets jaunes ou pas, à débattre avec leurs collègues syndiqué-es et militant-es de la CGT dans leur entreprise ou services, afin d'aider à la construction de la grève la plus massive et unitaire possible sur le lieu de travail le 5 Février prochain.

A tous les salarié-es dont la CGT n'est pas présente dans leur entreprise et service, vous êtes invité-es à prendre contact avec l'Union départementale au 05 61 21 53 75 ou par mail sur ud31@cgt.fr